

Offrande pour la préparation :

La paroisse vous propose de participer aux frais de préparation par une offrande de 150€, dans la mesure de vos possibilités.



Pour vous inscrire,
Contactez l'abbé Stéphane Gravereau :
stephane.gravereau@saqv.fr

en indiquant bien
pour les 2 futurs conjoints :
**nom, prénom,
téléphone,
adresse email et postale.**



Au-delà de la préparation de votre mariage, nous espérons vivement garder le contact avec vous !

**Avec toute notre amitié
et notre prière.**

*Stéphane Gravereau,
les prêtres, les diacres
et l'équipe de préparation au mariage.*

Dates des sessions

Sessions avec des couples accompagnateurs :

1. 15, 29 novembre et 8 décembre
2. 7, 21 et 30 mars

Sessions parcours Osée :

1. 23, 30 septembre, 7, 14 octobre
2. 27 novembre, 4, 11, 18 décembre
3. 3, 10 février, 3, 10 mars
4. 28 avril, 5, 14, 21 mai

66 avenue Ledru Rollin - 57 rue Traversière
75012 Paris

☎ 01 53 17 19 00

E-mail : paroisse@saqv.fr

Site internet : www.saqv.fr



Vous désirez célébrer

Votre Mariage



2024 - 2025

Vous allez vous marier !

Félicitations d'avoir décidé de vous engager ainsi pour la vie !

La paroisse de Saint Antoine vous accueille avec joie.

Par plusieurs rencontres, nous allons vous aider à vivre du sacrement du mariage au long de votre vie.

Qu'est-ce que le sacrement du mariage ?

Pourquoi se marier « à l'église » ?

Comment bâtir une vie de couple solide ?

Vous habitez le quartier ?

Vous avez prévu de vous marier à Paris, ou bien ailleurs ?

L'un de vous deux n'est pas baptisé ?

Vous préparez et célébrez votre mariage hors de la paroisse ?

De tout cela, et de bien d'autres questions, nous essayerons d'y répondre !

Prenez contact au moins **6 mois avant la date de célébration prévue** auprès de l'abbé Stéphane Gravereau :
stephane.gravereau@saqv.fr

Votre préparation au mariage à la paroisse Saint-Antoine comprendra :

1. Une session qui se déroulera sur 2 soirées et une journée animées par des couples, pour réfléchir ensemble à l'engagement du mariage.
2. Un accompagnement personnalisé par un prêtre ou un diacre qui vous aidera à réfléchir à votre démarche et constituera le dossier administratif.
3. Un dîner avec un couple de la paroisse afin d'échanger sur les réalités de la vie conjugale.
4. Le Parcours Osée, qui est un parcours catéchétique (4 soirées de 20h30 à 22h30) pour approfondir votre foi.

Vos témoins

Il est nécessaire d'avoir au moins un témoin par personne, habituellement vous en choisissez 2.

Pour l'église il n'est pas nécessaire qu'ils soient baptisés puisqu'ils ne seront que témoins de la liberté de votre engagement.

Ils pourront vous aider dans votre vie de couple et de famille.

